



## Remise des prix des Trophées IDEES Junior 2020

### Message de Monsieur Lauro, Président du Jury

Mesdames et Messieurs les Principaux, enseignants et chers collégiens,

Nous célébrons cette année la **10<sup>ème</sup> édition du concours**. Par un heureux hasard, nous avons reçu **10 candidatures de collèges**. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir pour une cérémonie mais une version dématérialisée du concours a pu se faire grâce à la motivation de tous.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes pédagogiques et les élèves qui se sont impliqués dans la préparation de leur dossier dans ce contexte peu évident du confinement. C'est un signal fort qui montre l'engagement profond des candidats dans la **démarche du développement durable**.

Les membres du jury ont étudié et évalué les projets en fonction de différents critères (pertinence avec les objectifs du développement durable, impact, innovation, implication des collégiens). Les projets sont toujours de très bonne qualité et il n'a pas été aisé de désigner les 3 lauréats. Merci à eux de s'être prêté à cet exercice délicat dans les conditions imposées. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer les lauréats du concours des Trophées IDEES Junior 2020 :

Je remets donc :

- Le **3<sup>ème</sup> prix à l'Institution Sainte-Marie d'Antony pour son projet « Agir ensemble pour la planète »**

Ce projet s'est démarqué par ses actions mises en place sur l'ensemble de l'institution et échelonnées tout au long de l'année pour diminuer globalement l'impact environnemental de l'établissement. De plus, la mise en place d'un tutorat d'élèves de 6<sup>ème</sup> par des 2<sup>nde</sup> est une initiative intéressante et valorisante pour tous. Bravo aux professeurs et aux élèves.

- Le **2<sup>ème</sup> prix est remis à l'Institution Jeanne d'Arc de Colombes pour son projet « Goutte d'eau »**

L'Institution Jeanne d'Arc fidèle à ce concours nous propose à nouveau un projet ambitieux. Cette année, c'est la question de la ressource en eau qui a occupé la communauté scolaire. Le projet est original, global et intègre les parents dans le comité de pilotage. Le cout du projet est amorti par son investissement sur plusieurs années. Bravo à eux pour leur travail.

- Enfin, le **1<sup>er</sup> prix est attribué au collège Louis Pasteur de Gennevilliers pour son projet « Viens on s[Ë]me ! »**

Le collège Louis Pasteur avait déjà séduit le jury l'année dernière avec son action de réhabilitation de jardin. Cette année, les professeurs et leurs élèves ont continué et déployé leur projet pour y associer de nouvelles actions. La création de la mini-entreprise est le point fort de cette année et la réversion des gains à une association montre l'engagement solidaire des jeunes entrepreneurs. Un grand bravo à eux.

**Mais ce n'est pas fini**, car le jury a eu également 3 coups de cœur :

- Le prix « **Protection de la biodiversité** » au collège **Marguerite Duras à Colombes** pour son projet « **Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en toute solidarité** »
- Le prix « **De l'école au quartier, il n'y a qu'un pas** » au collège **Léonard de Vinci à Châtenay-Malabry** pour son projet « **Ramassage des déchets de la ville** »

- Le prix « **Coup de projecteur sur le développement durable** » au collège **Romain Rolland** au **Plessis-Robinson** pour son projet « **Pour notre environnement : réalisation de courts-métrages en lien avec le développement durable** »

**Les 7 collèges non lauréats** seront aussi récompensés de leur investissement **par une visite offerte dans un parc départemental** avec la **mise à disposition d'un car** pour la prochaine **rentrée scolaire 2020-2021**. Le Département reviendra vers eux pour organiser cela.

**Je vous adresse à tous mes félicitations et encore merci pour votre participation et votre implication.**